

JURY MATURATION

De l'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech

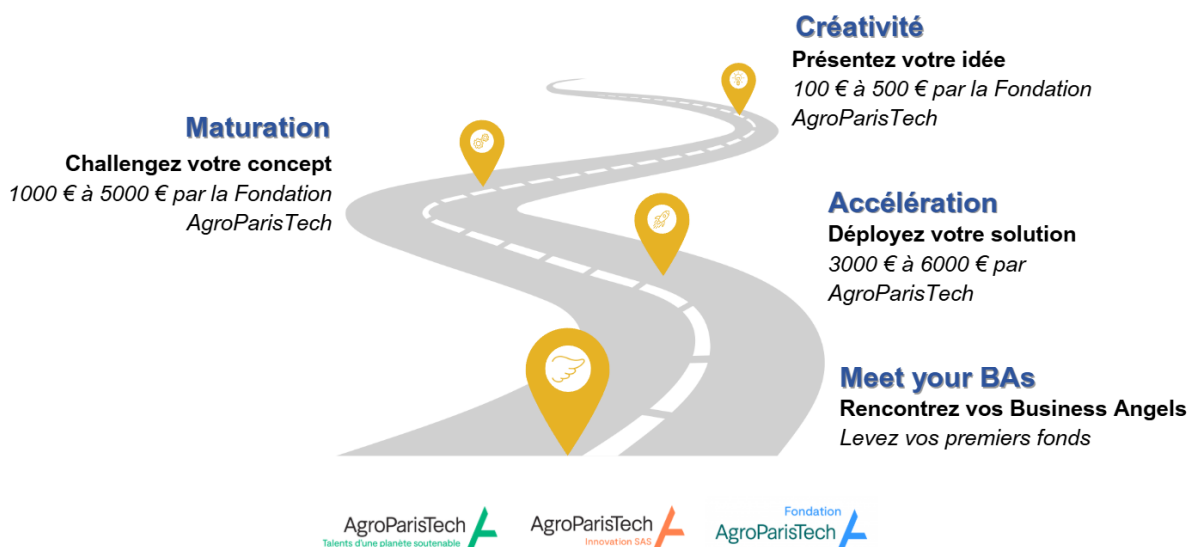
Avec le soutien de la Fondation AgroParisTech

Édition Juin 2026

Règlement et critères d'éligibilité et d'évaluation

Vous êtes de la communauté AgroParisTech et vous souhaitez proposer une solution pour participer aux transitions environnementales ? Vous portez un projet à impact dans le domaine des sciences de la vie ? Vous vous projetez dans une démarche d'innovation ou d'entrepreneuriat ? Participez aux jurys de l'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech !

De l'idée à la concrétisation, les jurys Créativité, Maturation et Accélération sont des occasions de présenter votre projet, bénéficier de retours d'experts, et accéder à un soutien financier, des outils et un accompagnement sur-mesure pour le concrétiser.



Critères d'éligibilité

- Le caractère innovant n'est pas obligatoire mais encouragé
- Le projet doit se situer dans les domaines de recherche et d'enseignement d'AgroParisTech (Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement).
- Le projet doit se situer dans le cadre des intentions et valeurs de l'établissement et de la Fondation (Protection de l'environnement et de la biodiversité, Nourrir le monde, Santé pour tous) et il peut concerner des filières équitables.
- Votre projet est porté au sein d'une équipe comprenant au moins un membre de la communauté AgroParisTech : étudiant AgroParisTech ou affilié ou tutoré par l'établissement (ingénieur, master, apprenti, mastère spécialisé, détenteur du SNEE tutoré par AgroParisTech) ; personnel

administratif ou technique ; personnel de recherche (ingénieurs, techniciens, enseignants-chercheurs, post-doctorants, doctorants...).

- Vous avez défini le problème à résoudre, et vous avez une bonne vision du marché potentiel, des besoins à adresser et de votre solution et de l'état de l'art actuel.
- Vous avez une offre et une proposition de valeur définie.
- Vous avez validé votre preuve de concept et souhaitez aller vers un premier prototype (projets technologiques)
- Votre entreprise n'est pas encore créée.
- Vous avez une vision claire des prochaines étapes et êtes en recherche de soutien financier pour les mettre en œuvre ou d'outils pour vous accompagner dans votre démarche.

À remporter

Un soutien et accompagnement complémentaires d'AgroParisTech, AgroParisTech Innovation SAS et de la Fondation AgroParisTech, à savoir :

La boîte à solutions de la Fondation :

- Des financements allant de 1 000€ à 5 000€, avec une moyenne accordée par projet de 3 000€ ;
- Des tickets d'accès au Farm'InnLab ;
- Un accès à une base de données d'appels à projets pour compléter votre recherche de financement ;
- Un gage de crédibilité et de légitimité vis-à-vis des autres partenaires ;
- Du coaching de compétences grâce aux collaborateurs de nos entreprises partenaires mécènes de l'initiative : Sofiproteol, Terres Univia et Fondation Banque Populaire Val de France ;
- D'un suivi et d'un accompagnement de la Fondation ;
- De la visibilité (publication sur nos réseaux sociaux, présence à des événements etc.) ;
- D'un accès facilité au réseau des Alumni et aux partenaires de la Fondation ;
- De réservation ponctuelles de salles de travail gratuites dans nos locaux parisiens, 5 quai Voltaire.

Un accompagnement renforcé par l'itinéraire Entrepreneuriat et ses partenaires :

- Pour les nouveaux projets, la possibilité de rejoindre l'itinéraire Entrepreneuriat et avoir accès à son offre d'accompagnement : formation, coaching, le réseau d'AgroParisTech, la communauté d'entrepreneurs, expertise technique et scientifique ;
- Un statut Jeune Pousse du Farm'InnLab ou du Food'InnLab pour les étudiants ;
- La participation à des ateliers dédiés aux lauréats sur la posture entrepreneuriale ;
- Une communication dédiée et une mise en avant dans les événements où AgroParisTech est partenaire ;

Selon les lauréats en fonction des besoins exprimés et identifiés par le jury :

- Un accompagnement complet et individuel par la méthode Vianeo de marketing stratégique*
- Une étude réalisée par AgroParisTech Service Études, la Junior Entreprise* (marché, ACV, faisabilité...)
- Un accès au programme ETY de CentraleSupélec, programme d'accompagnement des étudiants

Critères d'évaluation et de sélection des projets

Les dossiers seront présélectionnés par AgroParisTech et la Fondation avant passage à l'oral devant le jury, selon les critères suivants :

- Adéquation avec les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus
- Qualité (lisibilité et aptitude à répondre de façon suffisamment détaillée aux questions) du dossier

Les jurys évalueront les aspects suivants :

- Potentiel d'impact sectoriel et/ou environnemental
- Formulation du problème, et bonne identification des besoins
- Approche innovante
- Équipe (compétences, complémentarité, mixité)
- Posture entrepreneuriale (sérieux de la démarche, capacité d'écoute, enthousiasme)
- Qualité de la présentation (oral et support)
- Bonne vision sur son projet à court, moyen et long terme (objectifs, risques, étapes)
- Adéquation entre les besoins identifiés pour le projet et l'accompagnement demandé

Calendrier de sélection

- Ouverture de dépôt des projets : **lundi 4 mai 2026**
- Date limite de dépôt des dossiers complets : **vendredi 5 juin 2026**
- Sélection des dossiers : **jeudi 11 juin 2026**
- Jury oral : **jeudi 25 juin (après-midi)**
- Diffusion des résultats : **avant le 01er juillet 2026**
- Contractualisation avec les lauréats : **juillet 2026**

Conseils

- En cas de doute sur votre éligibilité ou sur la maturité de votre projet, contactez l'équipe organisatrice des jurys (Charlotte Gaultier-Boulle et Julia Lo Turco)
- Pour les projets pouvant prétendre à un soutien financier, un membre de la communauté AgroParisTech doit être co-porteur, associé ou avoir une forte implication dans le projet avec des responsabilités et une démarche entrepreneuriale.

La Fondation AgroParisTech

La Fondation AgroParisTech reconnue d'utilité publique œuvre pour l'intérêt général en soutenant la recherche scientifique et l'excellence académique. Elle est convaincue que la compréhension des mécanismes du vivant, par la science et le partage des expériences de terrain, constitue un levier fondamental pour l'émergence d'une économie reposant sur le capital naturel, sa préservation et sa restauration.

Grâce au levier du mécénat de particuliers, de partenaires économiques et publics, elle finance et épaula les porteurs de projet de l'écosystème AgroParisTech qui s'engagent dans cette voie. Elle accompagne la création de chaires de recherche, d'enseignement et de diffusion des connaissances, finance des bourses étudiantes, incite à l'engagement solidaire et citoyen, et soutient l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de l'initiative *Entreprendre !*, la Fondation soutient les projets de l'idée (jury Créativité) jusqu'à la preuve de concept (jury Maturation), en amont de la phase lucrative du projet.

AgroParisTech Innovation SAS

AgroParisTech Innovation SAS est la filiale de valorisation d'AgroParisTech, détenue à 100 % par l'établissement, dédiée à l'accompagnement des activités d'innovation et de transfert issues des laboratoires. Elle joue un rôle clé dans la politique de valorisation, d'innovation et de transfert aux côtés de la Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique (DRITT). Elle gère un large éventail de contrats de recherche, fondamentaux ou appliqués, et organise la relation entre partenaires privés ou publics souhaitant développer de nouvelles technologies, méthodes ou expérimentations, et les équipes scientifiques chargées de les réaliser. AgroParisTech Innovation SAS apporte un appui stratégique, juridique, financier et en propriété intellectuelle, mobilise les moyens humains et matériels nécessaires, et accompagne la valorisation des résultats produits. Acteur central des InnLabs d'AgroParisTech, AgroParisTech Innovation SAS en assure le fonctionnement et l'animation quotidienne.

L'itinéraire Entrepreneuriat d'AgroParisTech

L'itinéraire Entrepreneuriat est le dispositif d'accompagnement des projets innovants et entrepreneuriaux portés par la communauté d'AgroParisTech. Il propose un ensemble d'outils au service des porteurs :

- Des enseignements, des formations, masterclass et ateliers pour gagner en compétences en alliant théorie et mise en pratique
- Un accompagnement multi-dimensionnel : technique et scientifique, stratégique, humain, financier...
- Un continuum de jurys pour bénéficier de regards d'experts, d'un soutien financier, et de services complémentaires
- L'accès à un réseau de partenaires et d'experts
- L'appartenance à une communauté d'entrepreneurs



Depuis sa création en 2014, l'itinéraire Entrepreneuriat a accompagné plus de 150 projets récompensés lors des jurys, dont une centaine ont abouti à une création d'entreprise ou sont toujours en cours de développement.

L'itinéraire Entrepreneuriat est porté par la Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique d'AgroParisTech en lien étroit avec AgroParisTech Innovation SAS, et s'appuie pour son animation sur un ensemble de partenaires privilégiés dont la Fondation AgroParisTech qui finance les jurys Créativité et Maturation et AgroParisTech Service Études

En cas de question(s) :

Charlotte Gaultier-Boulle, Responsable Entrepreneuriat

Julia Lo Turco, Chargée de mission Innovation et Entrepreneuriat
Direction de la Recherche, de l'Innovation et du Transfert Technologique AgroParisTech
itineraire_entrepreneuriat@agroparistech.fr

Jeanne Leclerc, Chargée des initiatives Fondation AgroParisTech
initiatives.fondation@agroparistech.fr

Avec le soutien de :

